
TARIFS ET HORAIRES

Tarif valable à partir du 1 septembre 2023 (révision en mars 2023)

Temps périscolaire pour les enfants scolarisés à Blyes

Quotient familial	Inférieur à 800 euros	Supérieur à 800 euros
Matin (7h15-8h30)	2,80	2,90
Soir (16h30-17h30)	3,00	3,10
Soir + (17h30-18h30)	1,60	1,70

Mercredis et Vacances

	Enfants scolarisés à Blyes ou/et habitants à Blyes		Extérieur	
	Inférieur à 800 euros	Supérieur à 800 euros	Inférieur à 800 euros	Supérieur à 800 euros
Journée Complète (JC) Mer & Vac : 7h15- 18h30	15,60	17,50	17,10	19
Matin Avec Repas (MAR) Mer & Vac : 7h15-13h30	13,80	14,75	14,75	15,70
Après-midi Avec repas (AAR) Mer & Vac: 11h30-18h30	14,50	15,30	15,45	16,25

La Facturation :

Elle se fait la première semaine du mois suivant en fonction des prestations réalisées et/ou prévues.

Les règlements :

Les règlements se font de préférence par virement, chèque, ANCV.

Le E-CESU sont acceptés.

Les espèces ne sont pas acceptées.

Le RIB du Coin des Cop'Ain est disponible sur le portail parent ou par mail.

En cas de non-paiement des factures, le chèque de caution pourra être encaissé.

Délais d'Annulation :

Pour le périscolaire :

- Avant le mercredi 20h30 pour la semaine entière suivante (du lundi au vendredi)
- Pour les mercredis : 2 semaines ouvrées avant la date prévue.
- Pour les vacances : 2 semaines ouvrées avant le début des vacances.

Toute annulation tardive entrainera une facturation.